

Note aux auteurs

Les auteurs désirant contribuer à un dossier des *Cahiers d'ethnomusicologie* ou publier une brève, un entretien ou un compte rendu (livres, disques, multimédia, rencontres...) peuvent contacter la Rédaction ou lui envoyer leurs écrits à l'adresse suivante :

Cahiers d'ethnomusicologie, rédaction
ADEM, 10, rue de Montbrillant
CH-1201 Genève
Tél. +41 22 418 45 50
email : la.adem@mail-box.ch

Les *Cahiers d'ethnomusicologie* ne publient que des inédits, de préférence rédigés en langue française ; les contributions retenues écrites en d'autres langues seront traduites en français.

Chaque article est soumis à un ou plusieurs experts, qui en évaluent l'intérêt scientifique, la qualité formelle et l'adéquation au thème du dossier. Le Comité de rédaction décide ensuite du bien-fondé de sa publication et se réserve le droit de proposer des modifications à l'auteur ou de refuser un article s'il ne correspond pas aux critères, aux normes et à la perspective de la revue. Les articles et comptes rendus non retenus ne seront ni renvoyés ni conservés.

Normes éditoriales

La longueur souhaitée est : pour un article, de 30'000 à 40'000 caractères maximum, espaces compris (bibliographie et notes incluses), et, pour un compte rendu, de 6'000 à 10'000 caractères.

L'original est à remettre à la Rédaction sous la forme d'un CD-R ou d'un fichier attaché et d'une sortie imprimante. Composé avec un logiciel de type *Word*, le texte doit être saisi en interligne 1,5, dans la police *Arial* de corps 12, avec des marges (gauche, droite, haut et bas) de 2,5 cm, sans autre enrichissement typographique que l'emploi de caractères italiques et éventuellement de signes diacritiques (éviter les « feuilles de style » et les mots en majuscules).

Les *notes*, dont les *appels* figureront dans le texte en numérotation continue, sont à placer en bas de page, et le texte doit être suivi de la liste de ses *références* (bibliographiques, discographiques, etc.), d'un *résumé* d'une dizaine de lignes et d'une notice biographique sur l'auteur d'environ 5 lignes. L'emplacement souhaité des *illustrations* (remises sous format JPG ou TIFF, 300 dpi) sera signalé dans le corps du texte par un numéro entre crochets carrés [Fig. 1 : xxx]. Les photos seront si possible datées et suivies du nom de leur auteur.

Les *citations* et *références* doivent être indiquées selon le système dit « américain » : mention entre parenthèse, dans le corps du texte, du nom de l'auteur, de la date de publication et de la ou des page(s) où se trouve le texte mentionné, par exemple : (Rouget 1990 : 247). La liste des références en fin d'article doit être indiquée de la manière suivante :

Pour un livre :

ROUGET Gilbert

1990 [1980] *La musique et la transe. Esquisse d'une théorie générale des relations de la musique et de la possession*. Nouvelle édition revue et augmentée. Paris : Gallimard.

Pour un article de revue :

DURING Jean

2006 « Du samâ' soufi aux pratiques chamaniques : nature et valeur d'une expérience ». *Cahiers de musiques traditionnelles* 19 : 79-92.

Pour un article dans un ouvrage collectif :

BRAILOIU Constantin

1960 « La vie antérieure », in Roland-Manuel, dir. : *Histoire de la musique* 1. Collection « La Pléiade ». Paris : Gallimard : 119-127.

Tout auteur d'un article ou d'un entretien reçoit à parution deux exemplaires du volume des *Cahiers d'ethnomusicologie* dans lequel il aura été publié – les auteurs de comptes rendus en reçoivent un – ainsi qu'une version PDF de leur texte mis en page.